Cette seconde proposition fut acceptée avec [illegible]

Les délégués ouvriers montèrent dans la salle du haut et s'y livrèrent sans doute à de copieuses libations.

La vraie réunion n'a commencé qu'à deux heures et n'a duré qu'une quarantaine de minutes.

Un délégué a donné lecture de la lettre suivante de M. le Préfet du Nord :

— En réponse à la lettre que vous venez de m'adresser, je m'empresse de vous informer que je recevrai les délégués de vos syndicats et groupes ouvriers, jeudi 1er mai, à 3 heures, à la condition que la délégation ne comprendra pas plus de six membres et ne sera accompagnée d'aucun groupe ni d'aucun cortège.

Agréez, etc.

VEL-DURAND, *Préfet*

Plusieurs délégués ont ensuite pris la parole. Parmi eux, citons MM. Delory, Delcourt, Delplanque, Legrand, etc.

Il faut le dire à la louange des socialistes lillois, le plus grand calme a été récommandé pour l'après-midi.

Vers trois heures, les délégués se mirent en marche dans la direction de la préfecture, où ils devaient être reçus par M. Vel-Durand.

La police sépara aussitôt les vrais délégués du reste des manifestants et des curieux.

On arriva ainsi, tant bien que mal, rue Nationale.

Ici, une poussée formidable se produisit aux environs de la rue de Pas.

La police continue à se montrer très dure. Sur le parcours du boulevard de la Liberté, il n'y eut aucun incident.

Place de la République, la foule est assez considérable. Des gendarmes à cheval et des brigades d'agents se trouvent sur la défensive.

A ce moment, il y a environ 4.000 manifestants sur la place. On crie : Vive le parti ouvrier !

Six délégués seulement sont admis auprès de M. le Préfet. On refuse à la presse l'entrée de la Préfecture.

L'entrevue entre le Préfet et les délégués a duré plus d'une heure.

Les ouvriers délégués ont exposé très nettement leurs revendications.

A quatre heures moins le quart, les délégués sortaient de la préfecture.

On les obligea à descendre la rue Jacquemars-Giélée et à passer par la rue Jean-Sans-Peur.

La foule qui apprend le départ des délégués par la route que nous venons d'indiquer, se disperse.

Les uns se rendent rue de la Vieille-Comédie, à la *Table Ronde*, les autres, gagnent l'estaminet Delcourt, rue Jean-Jacques Rousseau.

A la Table Ronde, M. Delory rappelle que les délégués rendront compte de leur mandat, le soir même à huit heures, au *Salon Central*, rue Léon-Gambetta, 25.

Le citoyen Delory termine son allocution en entonnant l'*Internationale*, et toute l'assistance reprit au refrain.

Le soir à huit heures, la salle du *Salon Central*, rue Léon-Gambetta, renfermait deux mille personnes environ.

Le citoyen Delcourt a pris la parole au nom des délégués et a rendu compte du mandat dont ils avaient été investis.

Le Préfet du Nord, après avoir écouté la lecture des revendications qui lui ont été formulées, a promis d'appuyer ces dernières auprès des pouvoirs publics, de toute l'autorité dont il dispose.

Le citoyen Ghesquière a parlé ensuite et a fait l'exposé des idées communistes qu'il professe.

Un ouvrier typographe du nom de Gairaud, a vivement critiqué les mesures de police qui ont été prises pour la journée du 1er mai. Le déploiement de troupes qui a été fait était bien inutile.

Après quelques paroles du citoyen Tavergnier sur les étrangers qui viennent faire de la politique en France, et que, dit-il le gouvernement tolère quand ils sont avec lui, tandis qu'il les expulse quand ils sont contre, Delory a la parole ; il invite les ouvriers à faire partie du groupe d'études sociales et fait l'énumération des sous-comités de quartier.

Le citoyen Delcourt reprend la parole pour demander la création d'une bourse du travail et provoque à ce sujet une réunion qui est fixée à dimanche prochain à 11 heures.

Un seul incident a marqué cette séance, durant laquelle le plus grand calme n'aurait cessé de régner sans l'intervention ridicule d'un sieur Leclercq qui vint à la tribune reprocher aux délégués d'avoir *cané* devant la police.

Ce farceur fut bientôt enlevé par des bras vigoureux et jeté à la porte.

A neuf heures trois quarts, la séance était levée.

En somme la journée d'hier a été très calme. L'attitude des manifestants a été des plus dignes et on ne peut que les féliciter de l'admirable conduite qu'ils ont tenue.

A ARMENTIÈRES

Armentières, 8 heures du soir. — La journée du 1er mai, s'est passée de la façon la plus paisible.

Dès la première heure sur presque toutes les portes des ateliers, on voyait écrit à la craie, en gros caractères : Arrêt général à midi ! mort aux patrons ! mort aux voleurs !

Pourtant à six heures du matin, aussi bien sur la route d'Houplines où se trouvent, la plupart des tissages et filatures que dans les autres quartiers de la ville, tous les métiers battaient comme les autres jours.

M. Bouillon, substitut du procureur de la République est arrivé dans notre ville par l'express de 10 h. 32.

A midi, au moment où la délégation ouvrière se rendait à la mairie, la Grand'Place présentait sa physionomie accoutumée et les ouvriers passaient, indifférents, sans s'arrêter un instant.

Les six délégués, les citoyens Deschildre, Duval, Flament, Hersin, Boulinguiez et Duthoit ont été reçus par le maire, M. Chas et les deux adjoints.

Après un entretien assez long ayant trait à la manifestation et à l'organisation du syndicat ouvrier, le maire a pris congé des délégués en leur donnant acte de leurs doléances et ces derniers se sont retirés au moment où la place était presque déserte.

La rentrée d'une heure s'est effectuée aussi paisiblement que celle du matin.

Cependant, vers 3 heures, la police fut prévenue par le directeur du tissage Cardon-Dauvergne, situé rue de Flandre, que les ouvriers venaient de déclancher leurs métiers avec l'intention de manifester. Une demi-heure plus tard l'ordre était entièrement rétabli.

Dans tous les autres tissages il n'y a pas eu un instant de chômage.

Le télégraphe fermant à 9 heures nous ne pourrons rendre compte que dans notre numéro de demain de la réunion de la Brasserie Humanitaire et des décisions qui y seront prises.

A DOUAI

Douai, 8 heures soir. — La journée du premier mai a été très calme dans l'arrondissement; cette date a passé inaperçue partout sauf à Dorignies et Douai. Dans l'important centre d'Aniche, verriers et mineurs travaillent au complet.

A Douai, des affiches apposées à la porte de l'arsenal et de la fonderie préviennent les ouvriers que toute absence le 1er mai serait la cause d'un renvoi immédiat. A l'usine Cail, les ouvriers ont reçu le même avertissement. Partout les ateliers sont au complet. Il n'y a d'exception que pour la fabrique aux limes Guillaume et Cie. 50 ouvriers seulement sont présents ce matin. En 1885, une crise survenant dans l'établissement, les salaires des ouvriers furent baissés de 10 0/0, ceux-ci réclament le rétablissement des anciens salaires. On craint une grève.

A Dorignies, la matinée a été très calme; les mineurs ne travaillent pas ; les uns sont endimanchés et se promènent, les autres arrangent leurs jardins.

Les verriers travaillent, mais à la reprise de onze heures, ils imitent les mineurs et le travail est suspendu.

Aux Asturies, aux fours à coke, le travail est complet. A onze heures a lieu dans l'estaminet Daperil, une réunion à laquelle assistent environ 400 personnes. Jouveneau est absent. Ce fait est vivement commenté par les mineurs qui ne cachent point leur mécontentement.

La réunion est présidée par M. François Chenaille, assisté de MM. Aubert et Dufrène. Le socialiste Lefebvre prend la parole, il remercie les mineurs d'être venus en aussi grand nombre; le premier mai servira la cause des ouvriers, mais il faut rester calmes et ne pas manifester dans la rue. Il demande le remboursement de petites affiches qu'il a fait apposer. L'assemblée fait la sourde oreille.

On nomme ensuite quatre délégués chargés de porter à M. le Sous-Préfet de Douai, les doléances et les revendications des ouvriers.

Un sieur François André, âgé de 38 ans, belge, prononce ensuite un discours d'une extrême violence. Il faut, dit-il, se débarrasser de ceux qui gouvernent le peuple. Il ne faut plus d'armée ni de police. C'est nous, dit-il, qui les payons et ils nous trahissent.

L'orateur réussit à provoquer une certaine surexcitation mais, après quelques mots du citoyen Lefebvre, la séance est levée et la réunion se sépare avec calme.

A trois heures et demie, les délégués, au nombre de 7, se présentent à la sous-préfecture et remettent leur pétition entre les mains de M. le sous-préfet.

Dans ce document, ils réclament des législateurs les réformes adoptées par le Congrès des mineurs de St-Etienne.

A 6 heures du soir, nouvelle réunion au salon du Progrès. Jouveneau préside. Il parle le premier puis c'est le tour de l'infatigable Lefebvre, ensuite celui de M. Brunet, délégué de la bourse du travail à Paris.

Tous trois font appel au calme et préconisent les bienfaits des chambres syndicales.

Le belge André réédite ses violences du matin qui laissent l'auditoire assez froid.

A l'heure où je vous télégraphie, son discours n'est pas encore terminé.

Quand il aura fini, on commencera sans doute à chanter. L'affiche porte, en effet, « conférence et concert ».

Tout fait prévoir une nuit absolument calme.

A FLÉCHINELLE

Douai, 1 heure 25.—Les ouvriers des mines de Fléchinelle travaillent au complet. Ordre parfait.

A VALENCIENNES

Valenciennes, 8 heures soir. — Aucun incident à signaler à Valenciennes. Calme ordinaire, seuls 150 ouvriers de la société Franco-Belge ont voulu manifester et empêcher la rentrée de 2 heures. Cinq arrestations ont été opérées par la gendarmerie, ce sont quatre belge et un hollandais, ils ont été écroués à Valenciennes.

Le personnel de la Compagnie Franco-Belge est presque exclusivement composé d'étrangers.

Les troupes sont consignées.

A ANZIN

Anzin, 9 h. soir. — Les 150 manifestants de la Franco-Belge de Raismes sont venus à Anzin à 2 heures, espérant empêcher la rentrée des ateliers, mais ils n'ont eu aucun succès.

C'est à Anzin que les arrestations ont été faites. Tout est calme.

A Blanc-Misseron, plusieurs mineurs n'ont pas travaillé mais sont restés chez eux.

A CAMBRAI

Cambrai, 1er mai. — Aucune trace de manifestation dans Cambrai et l'arrondissement.

A DUNKERQUE

Dunkerque, 8 heures soir. — Comme je vous l'avais fait prévoir, il n'y a eu aucune manifestation.

La marée étant splendide, un grand nombre de navires d'un fort tonnage sont entrés et ont occasionné un travail beaucoup plus actif encore que d'habitude.

La troupe avait été consignée par mesure de précaution.

A ARRAS

Arras, 1er mai. — Ici pas le moindre incident.

Deux compagnies du génie, et deux autres du 33e de ligne ont quitté Arras la nuit de mercredi à jeudi.

Le génie a été cantonné à Avion.

La ligne à Hénin-Liétard.

A CALAIS

Calais, 9 heures du soir. — Tous ceux qui comptaient sur une journée, ont été déçus ; tant mieux et si ce n'étaient les nombreux curieux massés dans les rues qui aboutissent à la place Crèvecœur, dont l'accès était interdit par des cordons de gardiens de la paix et de gendarmes à pied et à cheval, sous les ordres de M. Vasseur, commissaire central et du commandant de gendarmerie, venus avec le sous-préfet de Boulogne, rien n'est venu troubler la tranquillité.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, un meeting a eu lieu ce matin à dix heures et demie, dans la salle de l'Elysée, présidé par le citoyen Delcluze, conseiller municipal, qui a harangué les assistants en leur recommandant d'obtempérer aux injonctions de la police.

Les délégués du comité central ouvrier qui avaient été nommés à l'effet de se rendre auprès des autorités civiles pour les assister à prendre les mesures nécessaires pour la réduction de la journée de travail à 8 heures et la réalisation des autres réformes réclamées par le congrès de Paris, sont arrivés à l'Hôtel de Ville à midi vingt. Ils ont été reçus par M. Paelot, maire de Calais, qui a accepté leur pétition qu'il transmettra aux autorités compétentes, sur quoi les délégués se sont retirés comme ils étaient venus, c'est-à-dire dans le plus grand calme. Ils se sont dispersés aussitôt de même que la foule.

A une heure, les abords de la place Crèvecœur présentent l'aspect des jours ordinaires.

Ce soir, à 8 heures 1/2, un deuxième meeting aura lieu au même local que celui du matin. Les délégués doivent rendre compte du résultat de leur mission. Tout fait prévoir que la soirée sera calme.

A LENS

Les troupes

Lens, 1er mai. — Ce matin, vers six heures, divers détachements de troupe sont arrivés pour se tenir à la disposition de l'autorité et faire le service d'ordre en cas de besoin.

A Avion, dans les bâtiments de la fabrique de M. Piéron, maire, se trouvent deux compagnies du 3e régiment du génie, sous le commandement de leur lieutenant-colonel.

A Hénin-Liétard sont cantonnées 2 compagnies du [illegible] d'infanterie ainsi que le commandant d'Or.

A Bruay, deux compagnies du 73e de ligne ont été envoyées et ce, en présence des bruits qui y circulent depuis quelques jours et qui prêtent à quelques meneurs l'intention d'enlever la statue Marmottan pour la remplacer par un arbre de la Liberté.

La nuit a été relativement calme dans tout le bassin houiller du Pas-de-Calais. De nombreux coups de canon ont annoncé cette fête des travailleurs et dans chaque compagnie il n'a cessé de gronder pendant toute la nuit.

Le chômage est complet dans le bassin houiller du Pas-de-Calais. La compagnie de Fléchinelle seule travaille.

Les ateliers métallurgiques et fonderies de Lens chôment également.

L'aspect de Lens

La ville de Lens est très mouvementée ; presque tous les mineurs ont arboré le drapeau tricolore.

Vers neuf heures, les manifestants commencent à arriver ; ceux de Liévin arrivent les premiers, puis ceux de la fosse n° 5 de Loos (compagnie des mines de Béthune); viennent ensuite ceux de Nœux avec deux femmes en tête portant chacune un drapeau tricolore.

Successivement arrivent des bandes nombreuses de Wingles, Bully-Grenay, Meurchin, Billy-Montigny, Sallau, etc.

Enthousiasme

Il est onze heures, le canon tonne de nouveau depuis une demi-heure, le boulevard des Ecoles regorge de monde, tous crient : Vive le Syndicat ! Vive Lamendin en passant devant le n° 105 où se trouve le bureau particulier du citoyen Lamendin, secrétaire du syndicat.

En ce moment l'enthousiasme est indescriptible l'on se pousse l'on se presse pour savoir dans quelle salle l'on se rendra mais c'est en vain qu'on essaie de pénétrer dans celle-ci car depuis dix heures elles sont bondées de manifestants qui attendent l'ouverture de la réunion.

Ne trouvant pas à se caser dans aucune salle les ouvriers reviennent petit à petit se joindre à leurs camarades qui stationnent sur le boulevard des Ecoles.

La situation devient très épineuse comment devant une affluence de monde qui dépasse toutes les prévisions — au moins 10,000 manifestants sont en ville — comment se faire entendre par tous.

Il reste un seul moyen aux organisateurs : faire un meeting en plein air ! C'est ce qu'ils décident et aussitôt on en informe les manifestants qui attendent dans les salles.

En moins d'un quart d'heure un cortège se forme et à midi il défile en ville se rendant à la place de la République.

Conférence en plein air

Le citoyen Lamendin monte immédiatement sur un kiosque que l'on construit. Deux femmes avec drapeaux l'y accompagnent ainsi que le citoyen Moncomble, le dévoué président du syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais.

Après avoir fait chanté la *Marseillaise*, Lamendin commence la conférence.

Au moins 12.000 personnes se pressent sur cette place et cependant un religieux silence y est observé.

Lamendin explique très éloquemment le but de la manifestation du 1er mai.

Les dernières grèves ont été bonnes, non seulement au point de vue de l'augmentation des salaires, mais encore parce qu'elles ont permis le groupement des forces ouvrières. Lamendin se déclare heureux de pouvoir braver les réponses qui lui furent faites autrefois disant qu'il était un général sans armée.

Il dit ensuite que le congrès de St-Etienne n'a jamais décidé de faire grève ajoutant que les congrès ne s'occupent jamais de ces sortes de questions qui sont toutes particulières aux ouvriers.

Il entre ensuite dans divers détails concernant les compagnies minières et leur organisation, puis il donne lecture de la proclamation suivante :

Chambre syndicale des ouvriers mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais.

FÊTE DES TRAVAILLEURS

1er MAI 1890

Citoyens Ouvriers-Mineurs,

Aujourd'hui 1er Mai, un fait sans précédents dans l'histoire se produit — les travailleurs du monde entier sans distinction de corporation ont déserté les ateliers, les usines et les mines pour proclamer en ce jour, leur droit à une condition meilleure dans la société qu'ils alimentent et qu'ils enrichissent par l'effort non interrompu de leur travail quotidien.

Nous, ouvriers-mineurs, que demandons-nous des pouvoirs publics sinon l'amélioration de notre sort.

Les réformes que nous sollicitons si ardemment, soyez-en persuadés ne causeront point la ruine des puissantes Compagnies minières qui nous exploitent et ne feront aucunement tort à cette force impersonnelle composée de milliers de riches actionnaires, habitant loin de chez nous.

Ce que nous demandons c'est le vote immédiat des lois et depuis si longtemps attendues qui sont :

1° *Création des caisses de secours et de retraites sous la garantie directe de l'Etat.*

Ces caisses seront la sauvegarde de la vieillesse et le soutient des invalides du travail.

Quoi de plus indigne de notre état de civilisation que de voir un malheureux ouvrier, qui, après avoir travaillé pendant 40 ou 50 ans de sa vie, se trouve le jour où ses forces l'abandonnent, le jour où il ne peut plus travailler contraint à venir demander place au foyer de ses enfants et s'il ne possède plus de famille, — triste perspective — il se voit réduit à la mendicité à la misère sans espoir puis à la mort. — Triste fin ! !

2° *Institution de conseils prud'hommes mineurs.*

Les conseils de prud'hommes ont été institués par la loi du 18 mars 1806 dans le but principal de conserver la bonne harmonie entre les patrons et les ouvriers et de juger les différents qui peuvent s'élever entre eux, quand ils n'ont pu les concilier. La classe si nombreuse des ouvriers mineurs à laquelle cette institution rendrait de réels services croit utile d'en réclamer la création pour sa corporation.

3° *Nomination de délégués mineurs.*

Ici la question est plus grave, aussi est-elle combattue avec acharnement par les Compagnies houillères et par leurs amis et actionnaires qui siègent tant au Sénat qu'à la Chambre des députés, sachez qu'avec des délégués mineurs qui auront pour devoir, de veiller à ce que les travaux d'entretien soient exécutés en temps utile dans les mines et qui viendront déclarer en toute conscience, lorsqu'un accident surviendra si oui ou non il est dû à la négligence de l'ouvrier ou à la rapacité de la Compagnie, vous gagnerez beaucoup au double point de vue de la responsabilité et de la sécurité.

Ce jour là seulement lorsqu'un accident se produira, dans la mine, la lumière sera faite et la vérité ressortira du rapport du délégué. Les ouvriers mineurs pourront alors descendre plus franchement dans les entrailles de la terre et songeant à leur femme et à leurs enfants, dire qu'en cas de malheur, veuves et orphelins ne seront plus impitoyablement jetés sur le pavé et réduits à la plus profonde misère, car justice sera faite.

4° *Réduction de la Journée de travail à huit heures.*

L'application de cette loi protectrice du travail est nécessaire pour le repos physique et moral de l'ouvrier-mineur qui, depuis longtemps souffre d'un excès de misère et de travail.

Si nous invoquons la science, nous voyons le docteur Riemboult, attaché aux hospices de St-Etienne (Loire) déclarer, après avoir fait l'autopsie de bon nombre de cadavres de mineurs, que l'air vicié, que ceux-ci respirent à pleins poumons et que leur séjour prolongé dans le fond du puits portent une grave atteinte à leur santé et abrègent considérablement leur existence.

Nous réclamons donc énergiquement cette limitation de travail afin de réparer la santé et l'énergie physique des ouvriers et de leur assurer la possibilité d'un développement intellectuel et de relations sociales et d'action politique.

Huit heures de travail — huit heures de repos et huit heures de loisirs

Maintenant, citoyens ouvriers mineurs, en présence de l'imposante manifestation à laquelle se livrent à l'heure présente des millions d'ouvriers nous nous permettrons de réclamer des pouvoirs publics, une législation protectrice du travail.

Nous espérons que le gouvernement de la République que les ouvriers mineurs estiment et dans lequel ils ont placé leur confiance se fera un devoir de seconder les efforts que nous faisons pour améliorer notre situation matérielle et morale.

Nos Sénateurs et députés de leur côté voudront bien se hâter de voter les lois ouvrières si utiles et que les mineurs réclament, ils auront droit à la reconnaissance de ces travailleurs, reconnaissance de travailleurs qui se souviennent, qui travaillent et qui espèrent.

Vive la République ! Vive le syndicat !

Pour le comité du syndicat

Le secrétaire général,

Arthur LAMENDIN.

Après avoir également donné lecture d'une demande d'augmentation de salaire faite par les ouvriers des ateliers des mines de Courrières, il est procédé à la nomination d'une délégation qui va se rendre à Harnes, auprès de M. André Déprez, député, pour lui remettre copie de la proclamation ci-dessus.

Les délégués partent par le train de 1 h. 30 La foule se retourne lentement en ville.

La soirée

A cinq heures du soir, les manifestants de ce matin arrivent pour se placer sur la Place Verte. Ils en sont empêchés par la gendarmerie car contrairement à ce qui s'est passé ce matin, la réunion est interdite, conformément à la loi, comme étant faite en plein air.

La gendarmerie refoule les manifestants qui veulent à toute force prendre place comme ce matin.

Une violente bousculade s'ensuit, la gendarmerie charge la foule, mais finalement en présence d'instructions nouvelles les gendarmes se retirent et laissent faire la conférence en plein air.

Lamendin rend compte de la réponse faite par M. Déprez à la délégation, disant que, comme par le passé, il travaillerait à l'amélioration du sort des ouvriers mineurs.

La réunion se termine bien et les manifestants parcourent la ville en chantant la *Marseillaise*.

Arrivée place de la Gare, une nouvelle bagarre se produit; trois ouvriers reçoivent des blessures, ce sont les nommés Lancry et Minchot, de Liévin et Adolphe Bois, de Bully-Grenay.

Grâce à l'énergie déployée par MM. Hugot et Gosselin, conseillers d'arrondissement, la foule qui est très excitée par la présence de la gendarmerie et qui prétend être provoquée par elle, reprend son calme. Sur les instances de ceux-ci les arrestations faites n'ont pas été maintenues.

Alors deux compagnies du 3e du génie arrivent et cernent la place de la Gare. Quelques petites mêlées se produisent encore et la gendarmerie se retire dans la cour.

Les mineurs sont très contrariés des mesures qui sont prises à leur égard.

Lens, 11 heures 40 soir. — Au cours d'une promenade en ville Lamendin a été porté en triomphe. M. Mercier, sous-préfet de Béthune, M. Dulau, procureur de la République, sont arrivés par le train de 5 heures.

La foule a continué à stationner place de la gare.

Vers neuf heures et demie les deux compagnies du 3e génie regagnent leur cantonnement et rentrent à Avion par le train de 10 heures 1/2.

M. Allapetite, préfet, accompagné du général Desclevin et de M. Coutin, commandant de gendarmerie arrivent et vont avec les autorités militaires conférer dans les salles de la caserne de gendarmerie.

Plusieurs arrestations ont été opérées, trois seulement ont été maintenues.

Les prisonniers ont été conduits immédiatement à la prison de Béthune.

A onze heures le calme est complet.

A HÉNIN-LIÉTARD

Hénin-Liétard, 1er mai. — Une réunion assez houleuse a été tenue salle Lamprez où 1,200 mineurs assistaient. Commencée à midi elle ne s'est terminée que vers deux heures. Le citoyen Paris président du syndicat des mineurs d'Hénin prend la parole et rappelle brièvement le but de la manifestation. Il est décidé qu'une délégation sera immédiatement adressée à M. le Maire d'Hénin-Liétard avec mission de réclamer le vote des lois pendantes devant la Chambre et à M. Voisin, agent général des mines de Dourges, pour formuler les revendications suivantes :

1° Augmentation de 20 0/0 en sus des 10 0/0 accordés ce qui porte la prime à 30 0/0.

2° Pour les ouvriers à la journée une augmentation franche de 0,50 par jour.

3° Maintient des veuves et vieillards dans les corons.

4° Allocation mensuelle aux ouvriers du jour comme à ceux du fond de 4 hectolitres de charbon.

Hénin-Liétard, 11 heures soir. — En présence du refus de la Compagnie d'augmenter les salaires, les mineurs d'Hénin-Liétard ont décidé, dans une réunion tenue ce soir, de faire grève. Une réunion aura lieu demain matin, mais il semble peu probable que la grève soit de longue durée, les mineurs d'Hénin ne possédant aucune organisation.

A AIRE-SUR-LA-LYS

Aire, 7 heures 10 soir. — La ville a conservé son calme habituel.

Comme c'était prévu aucune manifestation ne s'est produite.

Deux escadrons du 21e dragons et la 1re compagnie du 73e de ligne sont partis ce matin à 4 heures pour Roubaix et Armentières.

A SAINT-OMER

Saint-Omer, 4 heures 30 soir. — Les pipiers et les cordonniers qui composent la presque totalité de la population ouvrière travaillent comme d'habitude.

Il n'y a pas un seul manifestant.

A BOULOGNE

Boulogne, 7 h. 20. — Tranquillité complète. Aucune manifestation dans les rues. Les Chambres syndicales professionnelles ont fait remettre par des délégués une adresse à la sous-préfecture. Les mandataires ouvriers ont été reçus par le maire, le sous-préfet ayant dû partir pour Calais.

A PARIS

Paris 1er mai.

Il est cinq heures de l'après-midi et la manifestation ne s'est pas encore produite. Il est permis de croire maintenant qu'elle ne se produira pas et que les fougueux révolutionnaires dont on nous menace depuis trois mois se contenteront d'aller prendre leur apéritif. Et de fait ce ne sera pas inutile, pour ne pas gêner les manœuvres de cavalerie dans le cas où elles auraient été nécessaires, on a défendu d'arroser les rues de Paris, depuis ce matin le vent soulève des flots de poussière qui aveuglent et sèchent la gorge des malheureux promeneurs, ce qui se manifeste surtout, c'est une soif inextinguible et un besoin de recourir rapidement à des ablutions bienfaisantes. L'aspect de Paris a été vraiment curieux, pendant la matinée la ville a eu son air de jour de fêtes et des dimanches, calme qui précède les bonnes parties de campagne au printemps ou le départ pour les courses, peu de promeneurs dans les rues, peu de voitures, les armuriers seuls ont fermé leurs magasins mais partout ailleurs le travail a repris comme d'habitude, sauf cependant chez les couturières les modistes et les corsetières !

Quels rapports le corset peut-il bien avoir avec la révolution sociale ? Mystère que je ne cherche pas à éclaircir, ce que je crois surtout, c'est que les petites ouvrières en linge ayant trouvé prétexte à une bonne journée de congé l'ont saisi avec d'autant plus d'empressement qu'on avait assuré que le Louvre et le Bon Marché fermeraient leurs portes et donneraient par conséquent la liberté à leurs employés. Vers une heure les curieux se dirigent du côté de la place de la Concorde où l'on espère « qu'il y aura quelque chose »

Il n'y a rien du tout que quelques milliers de curieux qui se regardent les uns les autres en se demandant quels sont ceux d'entre eux qui manifestent.

Les quartiers ouvriers de Paris ont eu leur aspect habituel, la rive gauche seule et le faubourg Saint-Germain ont manifesté à leur façon, en fermant toutes les boutiques des rues de Sèvres, du Bac, de Grenelle et St-Dominique, on se croirait au dimanche du grand-prix, alors que tout Paris est sur la pelouse de Longchamps, ou se baigne dans les eaux claires d'Asnières et de Bougival. La vérité, c'est que les gens riches ont eu, ou ont voulu faire croire qu'ils avaient une peur abominable pour leur fortune, leurs propriétés, et qui sait, peut-être même pour leur vie. Fictive ou réelle, leur crainte n'a pas été justifiée, et dans ce cas, on est toujours un peu ridicule de montrer qu'on a eu peur.

A partir de quatre heures, la population afflue sur les boulevards et dans les cafés tout le monde rit de la manifestation, on fait des mots et constate que la moitié de Paris a passé son temps à chercher des gens qui sont restés tranquillement à leur ouvrage.

Les journaux du soir qui viennent de paraître sont bien amusants, les boulangistes sont absolument dépités et la *Cocarde* annonce triomphalement que M. Constans a fait venir « dix mille » récidivistes des maisons centrales pour provoquer une émeute dans Paris et exciter les ouvriers afin d'avoir sa journée.

Ou diable sont-ils passés ?

Voilà les bourdes qu'on raconte aux Parisiens, aussi ceux-ci sont-ils fort mécontents de la presse, tout ça, disent-ils, « c'est la faute aux journaux » sans les journaux personne n'aurait songé à faire une manifestation, personne n'aurait appris qu'il devait y en avoir une, personne ne se serait dérangé pour se mettre à la recherche d'émeutiers introuvables, on n'aurait pas avalé tant de bocks, le faubourg Saint-Germain n'aurait pas laissé voir qu'il avait peur, les soldats n'auraient pas été consignés dans les casernes alors qu'il aurait été si agréable pour eux d'aller fréquenter les allées peuplées des Tuileries et du Luxembourg, et rien n'aurait distingué le premier mai des autres quantièmes du mois. Malheureux journaux que de crimes dont on les charge.

Je parie bien par exemple que les modistes et les petites couturières ne sont pas de cet avis.

Quant à la Bourse, elle a été plus crâne que le noble faubourg ; tandis que celui-ci verrouillait ses portes et cadenassait ses caisses, le taux de la rente s'élevait à 1h.1/2 de 13 centimes.

Voilà pour le marquis de Morès, ça lui apprendra une autre fois à faire de l'anarchie.

Th. B.

Paris, 1er mai, 5 heures du matin. — De grandes précautions ont été prises.

De nombreux établissements financiers et de grands magasins seront fermés aujourd'hui. De ce nombre sont la Banque de France, la Banque Rotschild, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte, le Louvre, le Bon-Marché, etc.

Les théâtres subventionnés seuls : la Comédie-Française, l'Odéon et l'Opéra-Comique joueront, à moins de très graves événements.

Paris dans l'après-dîner

Jusqu'à présent, calme le plus parfait.

Place de la République quelques attroupements ont été immédiatement dispersés. Dans ce quartier tous les armuriers ont fermé.

Place de la Concorde, beaucoup de troupes viennent s'installer. Le public regarde d'un œil indifférent le passage des soldats.

La Bourse du travail est fermée par ordre supérieur et occupée militairement.

La réception de la délégation par M. Ch. Floquet

L'ordre continue à ne pas être troublé.

Les délégués qui se sont réunis dans une brasserie de la rue Saint-Lazare se sont rendus au nombre de huit au Palais-Bourbon. Dans ces huit se trouvaient trois députés, entr'autres M. Thivrier, l'homme à la blouse. Pas d'incident sur le parcours.

Devant le Palais-Bourbon il n'y avait absolument personne. Après avoir quelque temps parlementé avec les officiers de police, les délégués sont entrés tranquillement au Palais-Bourbon où trois d'entre eux seulement, les trois députés, ont été reçus par M. Floquet. Il lui ont remis les pétitions dont ils étaient chargés, pétitions demandant la réduction des 8 heures de travail.

Une bagarre place de la Concorde

Vers 4 heures, une certaine bagarre s'est produite place de la Concorde. Les gardes républicains à cheval ont dispersés quelques curieux qui se sont refoulés devant l'hôtel du ministère de la marine. La foule ensuite s'est engagée dans la rue Boissy d'Anglas et l'avenue Gabriel.

A ce moment une compagnie d'infanterie est sortie du Jardin des Tuileries. Elle est venue se ranger en bataille sur le quai, qu'elle a barré dans toute sa largeur. Au bout de quelques minutes tous les abords de la place de la Concorde et la place elle-même étaient dégagés par la force armée. A l'heure qu'il est on ne signale en tout Paris que sept arrestations sans importance.

La soirée

Vers sept heures, les gardes de Paris ont quitté l'Hôtel-de-Ville. Une petite bagarre a eu lieu entre les agents et une vingtaine d'individus chantant la *Marseillaise*. La bande a été dispersée. A huit heures, les agents quittent aussitôt leur posts. Tout est tranquille.

A la préfecture de police, on annonce une centaine d'arrestations.

Aucune délégation ne s'était, à la tombée de la nuit, présentée à l'Elysée.

Un coup de revolver

A 9 heures et demie, les curieux étaient si nombreux place de la République, que les agents ont dû les repousser dans les rues adjacentes. A ce moment, un individu tire un coup de revolver sur un groupe d'agents. Personne n'est atteint. Il y a eu plusieurs arrestations.

Paris, minuit. — Les réunions d'ouvriers qu'on avait annoncées pour ce soir n'ont pas eu lieu, ou elles n'ont eu aucune importance.

La salle Favier est pleine, mais on n'y fait pas de discours, on y danse, et avec beaucoup d'entrain.

On raconte que le maréchal de Mac-Mahon traversant la rue de Rivoli au moment d'une charge, allait être bousculé comme le commun des mortels, lorsqu'il a été reconnu par un officier de paix.

Les gardiens de la paix l'ont escorté jusqu'au ministère des finances où il se rendait avec son officier d'ordonnance.

A SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 1er mai. — Une délégation des métallurgistes et des mineurs est allée, à 10 heures, à la préfecture. Le Préfet a refusé de la recevoir.

A TROYES

Troyes, 1er mai. — Une bagarre s'est produite dans la soirée. Un commissaire de police a été maltraité. Des patrouilles de cavalerie parcourent la ville.

A LYON

Lyon 1er mai, 3 h. 30. — Ce matin, la Ville est restée entièrement calme.

A partir d'une heure, l'animation commence, différents groupes se forment en silence. Le mouvement est produit plutôt par les curieux. Les ouvriers se forment par colonnes, puis sans proférer un cri se dirigent en cortège, s'espaçant de manière à occuper toute la largeur des rues, mais sans encombrer sur aucun point la circulation.

Ces différents défilés ressemblent plutôt à des convois funèbres qu'à une manifestation. Il tombe d'ailleur une pluie fine qui contribue encore à calmer toute effervescence.

De plus, comme je vous l'ai déjà dit, des mesures les plus extraordinaires avaient été prises, et le Préfet avait déclaré formellement qu'en présence de l'internationalisme de la manifestation et de la forme comminatoire employée, aucune délégation ne serait reçue pour enlever tout prétexte de rassemblement.

Lorsque nous arrivons à l'Hôtel-de-Ville, qui sert en même temps de préfecture, nous le trouvons militairement occupé.

Une compagnie d'infanterie campe dans la gare de Perrache.

A mesure que les colonnes arrivent, elles sont maintenues à distance sur un vaste périmètre.

Toutes les rues entourant l'Hôtel-de-Ville sont absolument libres; les magasins sont pour la plupart fermés.

Par suite de la pluie, qui ne cesse de tomber, le mouvement semble absolument avorté. Un mot d'ordre a été donné aux manifestants refoulés, qui se retrouvent à la Bourse du travail où doit avoir lieu un grand meeting.

Lyon, 1er mai, 5 h. 35 soir. — Depuis ce matin, je suis les diverses manifestations. Tout a été relativement calme, un peu à cause de la pluie qui ne cesse de tomber, et surtout par suite des mesures prises par l'administration.

Les manifestants ont trouvé occupés militairement les différents points qui leur avaient été assignés comme rendez-vous.

Maintenant la place de l'Hôtel-de-Ville et les abords sont absolument libres.

Au refus de les recevoir, diverses colonnes d'ouvriers ont fait demi tour pour se rendre à la Bourse du Travail, où était le rendez-vous général après la manifestation. C'est là seulement que les choses se sont un peu aigries.

Une bande a arrêté des tramways, a dételé les chevaux et quelque peu houspillé le cocher. Une charge de gardiens de la paix à cheval a bientôt rétabli la circulation. Une femme a été blessée. Un escadron de hussards, qui était déjà en selle, a remis pied à terre.

La réunion a été très tumultueuse, mais aucune violence de fait ne s'est produite. On a adopté un ordre du jour flétrissant la conduite de l'administration et du gouvernement, et déclarant que les ouvriers poursuivraient leurs revendications par tous les moyens.

La sortie a été signalée par quelques cris et quelques coups de sifflet, mais il n'en est résulté aucun trouble.

Quand les manifestants arrivent de nouveau en ville par le pont Morand, ils sont de nouveau obligés de se disperser par petits groupes.

Quelques arrestations ont été opérées, mais surtout pour refus de circuler ; une seule a eu lieu pour rébellion. Un individu arrêté s'est fait porter par les agents plutôt que de les suivre.

A VIENNE

Lyon, 1er mai, 7 heures 25 soir. — Les dépêches arrivant des points de la région sont rassurantes.

A Tarare, on signale une légère agitation.

A Thizy, les mineurs, conduits par le député Lachize ont été dispersés.

A Vienne seulement les choses ont tourné plus mal. Les anarchistes se sont mêlés aux ouvriers, et dans une réunion que le commissaire spécial a voulu dissoudre à cause des propos tenus, il y a eu bagarre.

Le maire, M. Jouffray, ayant voulu intervenir, a été bousculé. Le commissaire central a été blessé par un coup de poing américain.

Puis des énergumènes se sont répandus dans les rues, portant des drapeaux rouges ou noirs. Ils ont été dispersés par des brigades de la gendarmerie à cheval.

Un bataillon du 99e vient occuper l'Hôtel de Ville et des patrouilles rétablissent la circulation.

A VESOUL

Vesoul, 1er mai. — Quinze cents ouvriers des houillères de Routchaut se sont mis en grève et ont organisé une manifestation assez bruyante ; ils demandent une augmentation de salaire et une réduction des heures de travail.

La gendarmerie a été prévenue.

A NANTES

Nantes, 1er mai. — Toutes les lignes télégraphiques le long de la voie de Nantes à Paris ont été coupées ce matin.

L'auteur de cet attentat est inconnu.

Les délégués se sont rendus à la préfecture où ils ont été reçus.